

Discours du président Edouard FRITCH
Ouverture de la session budgétaire de l'Assemblée de la Polynésie
20 septembre 2018

Monsieur le président de l'Assemblée de la Polynésie française,
Monsieur le Vice-président,
Mesdames et Messieurs les ministres,
Madame et Monsieur les sénateurs,
Mesdames et Monsieur les députés,
Monsieur le Secrétaire général représentant le Haut-commissaire de
la République en Polynésie française,
Mesdames et Messieurs les représentants, chers collègues,
Monsieur le président du Conseil, économique, social et culturel,
Monsieur le conseiller économique, social et environnemental,
Monsieur le Président du Parlement de Vanuatu, Honorable Esmon
Saimon,
Monsieur le représentant du Commandant supérieur des forces
armées de la Polynésie française,
Monsieur le président de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des
Services, et des Métiers,
Monsieur le Procureur Général,
Monsieur le 1^{er} Président de la Cour d'Appel,
Messieurs les Président du Tribunal administratif et du Tribunal de
Premier Instance,
Mesdames et messieurs les responsables des services de l'Etat,
Mesdames et messieurs les responsables des services du Pays,
Messieurs les représentants des organismes patronaux et syndicats
de salarié,
Messieurs les représentants des confessions religieuses,
Mesdames et Messieurs de la presse,
Chers internautes, auditeurs et téléspectateurs,

Chers amis,

C'est avec une certaine émotion que je m'exprime devant vous aujourd'hui pour l'ouverture de cette session budgétaire.

En effet, un membre de cette honorable assemblée, Ronald Tumahai, Maire de Punaauia, nous a quittés. J'ai été profondément attristé par la disparition de ce compagnon de route. Que ce soit à nos côtés, au service de la cause publique, ou dans sa commune qu'il aimait tant, ou encore au service d'une population à laquelle il va beaucoup manquer. Son engagement restera un exemple pour nous tous. Je vous invite à vous associer à moi, ce matin, pour saluer sa mémoire et adresser à ses proches ici présents nos pensées compatissantes et affectueuses...

Je tiens aussi à rendre hommage à Taratua Teriirere, dit Toro, ancien maire de Bora-Bora et membre de cette assemblée de 1967 à 1992. Que ses proches ici présents reçoivent nos pensées affectueuses.

Je souhaite la bienvenue à notre nouveau collègue, Yves Ching, qui a déjà beaucoup œuvré au côté de son Tavana, au sein du conseil municipal de Punaauia.

Monsieur le Représentant, cher Yves, Ronald Tumahai s'est attaché à vous transmettre ses valeurs et sa vision. Je ne doute pas que vous continuerez ce travail, dans vos nouvelles fonctions, pour la commune de Punaauia mais aussi dans l'intérêt de l'ensemble des Polynésiens.

Je voudrais aussi saluer chaleureusement la présence parmi nous du Président du Parlement de Vanuatu, honorable Esmon Saimon.

Mes chers amis, l'ouverture de la session budgétaire est l'occasion de faire un bilan économique et social des mois écoulés, avant de nous pencher prochainement sur les perspectives et les orientations budgétaires de l'exercice 2019.

Cette session budgétaire est aussi la première de notre mandature. Vous aurez dans les semaines à venir à débattre des orientations de politique générale du gouvernement pour l'exercice 2019.

Il y sera aussi question, bien évidemment, de chiffres, avec l'examen du budget primitif 2019 qui en est la déclinaison.

Depuis notre élection en mai dernier, notre gouvernement et notre majorité se sont immédiatement mobilisés pour, d'une part achever le travail initié lors de la précédente mandature, et d'autre part mettre en œuvre le programme pour lequel les électeurs nous ont fait confiance.

Je considère, en effet, qu'il est de mon devoir et du devoir de tout le gouvernement d'honorer la confiance des électeurs en mettant en œuvre, comme je viens de le rappeler, le programme pour lequel nous avons été élus.

Vous l'aurez compris, au cours de cette session qui nous mènera jusqu'en décembre, des choix importants vont être faits pour l'avenir de notre Pays. Bien entendu, il vous reviendra, en votre qualité de représentants, de vous former un avis et, certainement de formuler des propositions d'amélioration, que nous accueillerons avec plaisir, si elles servent l'intérêt général.

J'appelle donc de mes vœux une coopération constructive des élus de la majorité comme de l'opposition, avec le gouvernement, dans l'intérêt bien compris du plus grand nombre de nos compatriotes.

Nous devons avancer. La population attend de nous des actes, des décisions et non des gesticulations. Elle nous a élus parce qu'elle avait confiance dans notre capacité à maintenir la stabilité et à poursuivre ensemble l'œuvre de redressement.

Je vous invite donc à oublier les vieilles querelles partisanes et les ambitions institutionnelles, pour revenir à l'essentiel : le développement harmonieux de notre communauté. Si nous ramons tous dans le même sens, c'est la pirogue polynésienne qui sera gagnante. Dans cet état d'esprit, je caresse l'espoir que vous voterez, le moment venu, le budget qui sera soumis à votre examen.

Depuis le mois de mai dernier, nous avons maintenu la dynamique de prospérité de notre pays.

Les résultats de nos actions sont encore plus visibles. Toutes les études soulignent l'amélioration de notre économie.

En juillet dernier, l'ISPF, l'IEOM et l'AFD ont publié leur rapport sur les comptes économiques rapides 2017 de la Polynésie française, le CEROM.

Dans ce rapport, il est dit et je cite : « *En 2017, la reprise de l'activité, observée depuis 2014, s'accélère : le Produit Intérieur Brut (PIB) progresse de 2,3% en volume après 1,5% en 2016* ». C'est la première phrase du rapport. Ce n'est pas moi qui parle, ce n'est pas le gouvernement non plus. Ce sont des experts indépendants. Et ils sont unanimes sur le constat. J'en conclus que le travail du gouvernement, mais aussi la stabilité souhaitée par une majorité de Polynésiens, commencent à porter leurs fruits.

L'IEOM, dans son dernier communiqué, publié le 10 septembre dernier, note que son indicateur du climat des affaires (ICA) a fait un bond, au deuxième trimestre 2018, de 2,9 points et se situe à 111,1 points, soit « *toujours au-dessus de sa moyenne de longue période* ».

Le dernier point de conjoncture de l'ISPF daté de juillet indique que l'emploi salarié continue de progresser : + 3,1% sur les 12 derniers mois. Cette progression était de +2,3% en 2017, soit +1400 emplois. C'est aujourd'hui une évidence : les embauches ont bel et bien repris.

L'emploi non salarié progresse, lui aussi, dans les mêmes proportions. Cette année, grâce aux interventions de l'ADIE et de la SOFIDEP, dont nous soutenons les actions, plus de 400 emplois non-salariés seront créés ou maintenus.

Ces chiffres sont corroborés par la CCISM qui indiquait, pas plus tard que la semaine dernière, que « *De 2015 à 2017, le nombre d'entreprises actives a augmenté de 6 % en moyenne chaque année.* » et que « *Les données du premier semestre 2018 sont très optimistes avec une hausse de +8% par rapport à fin 2017.* »

Ainsi, depuis septembre 2014, notre tissu économique a non seulement arrêté de détruire des emplois mais il a pu replacer près de 6 000 personnes en activités salariées et non-salariées.

C'est certain, sur le front de l'emploi, ce résultat, aussi bon soit-il, n'est jamais suffisant. Mais il nous encourage à maintenir notre cap et à intensifier nos efforts.

Toujours selon la dernière étude de l'IEOM, les ménages « *continuent de soutenir l'investissement* » et les prêts à l'immobilier progressent de 17,2%. Effectivement, grâce à l'AIM - Aide à l'investissement des ménages, ce ne sont pas moins de 220 familles qui, depuis le début de l'année ont investi dans leur logement. Et 200 autres dossiers sont encore à l'étude dans les banques et seront agréés d'ici la fin de l'année...

Pour soutenir les entreprises, et notamment celles du BTP, nous avons redynamisé les projets structurants du Pays. En 4 ans, nous sommes parvenus à hausser de 10 milliards F CFP (+45%) les dépenses réelles d'investissement. Et je peux déjà vous annoncer qu'en 2018 et vous promettre qu'en 2019, nous ferons encore mieux.

Parce que nous avons rétabli la confiance, relancé notre économie et assaini les finances publiques, nous disposons des moyens d'agir pour le Pays, pour nos concitoyens : nous avons retrouvé le chemin d'une croissance durable.

Ainsi, le train de mesures fiscales que vous avez voté en fin d'année dernière a donné aux entreprises l'impulsion nécessaire pour favoriser la reprise de leurs investissements.

Le rapport du CEROM confirme que, dans tous les secteurs, qu'il s'agisse du commerce, des services ou du secteur primaire,... les chiffres d'affaires des entreprises ne cessent de s'améliorer, que cette amélioration profite à l'emploi et, surtout, aux ménages dont le pouvoir d'achat a bien progressé, grâce à une inflation maîtrisée et à une masse salariale en hausse.

Du côté du commerce extérieur de biens et services, les choses se sont aussi considérablement améliorées. La fréquentation touristique est en hausse constante et nous sommes à plus de 206 000 touristes sur les 12 derniers mois. L'ouverture de notre ciel à la concurrence a fait beaucoup de bien au secteur, notamment aux pensions de famille de nos îles qui, si j'en crois les déclarations recueillies à l'occasion du dernier salon du tourisme, sont très satisfaites de leur saison. Et les perspectives s'annoncent plutôt favorables...

On ne peut que se réjouir de ces bonnes nouvelles.

Ce qui ne nous empêche pas, comme je le disais tantôt, de poursuivre sans relâche nos efforts et de dérouler le programme pour lequel nous avons été élus.

Ce programme, comme vous le savez, s'articule autour de trois axes qui structurent notre action.

Le premier axe concerne les préoccupations quotidiennes de nos concitoyens. Il me tient à cœur de veiller à ce que la croissance de nos richesses profite à tous les Polynésiens.

La solidarité est un devoir pour chacun, mais il nous appartient plus spécialement à nous, responsables politiques, plus qu'à quiconque, de garantir les principes intangibles de solidarité et de partage, d'assurer l'entraide entre les personnes et de promouvoir l'équité pour une meilleure justice sociale.

C'est la volonté du gouvernement et la mission que j'ai confiée à notre ministre de la famille, des solidarités, en charge de l'égalité des chances.

Elle travaille sur un plan de lutte contre la marginalisation sociale et la mise en place d'un parcours de réinsertion des personnes en situation d'errance. La création d'un service d'investigation et d'orientation éducative (SIOE) serait une étape importante du dispositif de protection de l'enfance en difficulté.

Pour améliorer l'inclusion sociale, nous agissons en faveur de l'autonomisation et de la responsabilisation des familles en situation de vulnérabilité. C'est ainsi qu'une stratégie Handicap-Inclusion 2019-2023 sera présentée en décembre au Conseil du handicap, qu'un schéma directeur des *Matahiapo* sera élaboré et que, dès 2019, un nouveau support de paiement permettra l'octroi d'aides en espèces par le biais d'une carte prépayée rechargeable.

Dans le domaine de l'éducation, nos mesures visent à garantir à chaque élève, et en particulier aux enfants issus de familles défavorisée, l'accès aux connaissances et compétences de base dont dépend toute la réussite de leur vie. Il s'agira, en particulier, de mettre en œuvre des réseaux d'éducation prioritaire dès le CE1 et de reconduire le dispositif « école ouverte », afin de lutter contre le désœuvrement des jeunes de quartiers défavorisés pendant une partie des vacances.

Il est utile de souligner le fait que cette rentrée s'est faite sans difficultés majeures même si certains avaient prédit un chaos au niveau des transports. Il n'en a rien été. Je crois que le seul problème majeur, qui a été rapidement résolu a été celui des auxiliaires de vie scolaire (AVS) dans l'enseignement privé.

L'objectif de la ministre et de l'ensemble du gouvernement est de poursuivre la lutte contre les ruptures scolaires, surtout celles liées aux ruptures affectives parent-enfant dès l'âge de 11 ans pour les classes de 6^{ème} en collège.

C'est ainsi que nous avons lancé un dispositif pilote qui permet aux élèves de CM2 de suivre leur 6^{ème} dans leur île d'origine pour retarder la rupture psycho-affective avec la famille. Pour l'heure cela concerne Fakarava, Rimatara, Ua Huka, Fatu Hiva et Tahuata. Nous envisagerons la généralisation du dispositif après une évaluation qui sera faite en janvier 2019.

Compte-tenu du succès rencontré par la Mission de lutte contre le décrochage scolaire implantée à Pirae, une nouvelle antenne a été ouverte à Taravao pour cette rentrée. Nous avons aussi signé une convention pour l'ouverture d'un point d'accueil de la protection de la jeunesse au CJA de Teva I Uta pour accueillir les jeunes en difficulté.

Nous avons bien sûr reconduit le dispositif REP+ avec le dédoublement des classes de CP et CE1 et doublé le nombre d'Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) pour les enfants en situation de handicap. Après les collèges d'Arue, Faaroa et Tipaerui, nous avons ouvert à cette rentrée ceux des collèges de Pao Pao, Maco Tevane et Tinomana Ebb.

De nouvelles formations ont été ouvertes lors de cette rentrée scolaire : un BTS maintenance des systèmes, options énergétique et fluides au lycée de Mahina ; une section hôtelière au lycée de Bora Bora ; des certificats polynésiens des métiers d'art au collège de Taihoa (sculpture) et Rangiroa (gravure) ; enfin des certificats polynésiens d'aptitude professionnelle aux collèges d'Afareaitu, Pao Pao et au lycée de Bora.

Enfin au niveau des nouvelles actions le ministère de l'Education a signé une convention avec le ministère de la Santé, la Commune de Moorea et l'association *Les petits princes d'Aimeho* pour la mise en œuvre d'action de santé en milieu scolaire.

Pour ce qui concerne les infrastructures, nous venons d'inaugurer le lycée-collège de Bora Bora et nous sommes en phase de finalisation de l'internat de Rangiroa et dans la poursuite de ceux de Hao et Makemo. Enfin nous venons de lancer les travaux des internats des lycées de Faa'a et Mahina.

Enfin il y a eu la finalisation de l'immeuble Van Bastolaer pour accueillir des étudiants ainsi que la poursuite de l'extension de logements du centre d'hébergement sur le campus d'Outumaoro.

Pour le secteur de la jeunesse et des sports, j'évoque la réforme qui facilitera les procédures d'ouverture des centres de vacances et de loisirs, mais aussi des contrôles de ces centres pour la protection des mineurs.

Au niveau des formations dans le domaine sportif, nous avons lancé les brevets professionnels polynésiens d'éducateur sportif pour le tennis et le judo, le brevet de guide d'activités physiques et pleine nature, celui de plongée subaquatique avec déjà 7 admis au 31 août, ainsi que la délivrance de 18 brevets de surveillant aquatique.

Nous avons également lancé le chantier de l'écriture du code du sport polynésien, avec un toilettage, une mise en cohérence et une simplification des textes existants. Enfin la direction de la jeunesse et des sports accompagne les associations dans le montage des dossiers de subvention ce qui fait gagner entre 2 et 6 mois pour le paiement.

En matière de protection sociale, les dépenses d'assurance maladie et la situation des régimes de retraites méritent notre plus grande vigilance.

Le retour à l'équilibre «courant » de la branche maladie pour le RGS, s'il est rassurant, ne doit pas occulter le déséquilibre persistant de la retraite.

La forte progression des besoins de financement, amplifiée depuis 2007 par le ralentissement de l'économie polynésienne, ont contribué à rendre instable notre système de protection sociale et de solidarité, dont la pérennité est inévitablement tributaire d'une refondation.

J'entends certains nous demander une nouvelle fois de repousser la réforme des retraites et de continuer à discuter. A un moment, il faut savoir arrêter de tourner en rond et prendre ses responsabilités. Je sais que sur les bancs de cette assemblée une immense majorité d'élus est dans cet état d'esprit.

A mon initiative, les discussions sur la réforme de la PSG ont débuté en février 2015. Trois ans et demi d'échanges ! Il y a désormais plus qu'urgence à agir, à réformer, si nous voulons garantir le paiement des retraites actuelles et des retraites futures. Tous les administrateurs de la CPS savent aujourd'hui qu'il ne reste que 5,7 milliards de réserve pour la tranche A, ce qui représente à peine 1 an et demi de viabilité de versement des retraites.

Je voudrai dire aussi que nous sommes en démocratie. Parce que je ne voulais pas que ce débat démocratique dérape avant les élections territoriales, que la population ne soit prise en otage, j'avais décidé de sursoir à l'étude du projet déposé par le gouvernement.

Mais je n'ai jamais caché, et la majorité avec moi, que si nous étions élus, nous ferions adopter cette réforme avant la fin septembre. Une très grande majorité des électeurs a choisi de nous faire confiance.

Les membres de la commission ont adopté à l'unanimité de tous les groupes politiques les amendements qui viennent assouplir le projet qui avait été présenté par le gouvernement en tenant compte des remarques des partenaires sociaux. J'ai cru comprendre qu'après le comité de majorité tenu mercredi soir, votre assemblée, suite aux dernières rencontres organisées, envisage de déposer de nouveaux amendements.

Et je veux dire que le texte qui vous est proposé n'est pas figé dans le temps puisque nous créons le conseil d'orientation et de suivi des retraites, sous la présidence des partenaires sociaux, qui sera chargé de proposer des évolutions futures.

Je formule le vœu raisonnable que le dialogue et la concertation perdurent dans les instances prévues à cet effet et non dans des tentatives permanentes de coups de force qui nuisent à la cohésion sociale et à notre Pays tout entier.

La pérennité du minimum vieillesse est largement garantie par la puissance publique, via le financement de l'allocation complémentaire de retraite au bénéfice des pensionnés du régime des salariés ayant cotisé moins de 15 ans. Je m'engage ici à ce que le déficit cumulé à ce titre soit résorbé dans un délai maximal de deux ans, soit en 2019.

Le collectif budgétaire qui vous a été soumis et que vous examinerez demain en séance propose le versement d'une première tranche de plus d'un milliard correspondant à ce rattrapage.

Concernant l'assurance maladie les propositions issues des diverses consultations amène le gouvernement à envisager une réforme progressive qui devra s'achever dans les trois ans. L'année 2019 sera consacrée à la préparation de la mise en place d'une branche maladie unifiée, ou « risque unique maladie ». La condition préalable sera l'apurement prioritaire des déficits cumulés. En d'autres termes, les réformes de la PSG vont reprendre, je l'espère vivement, dès le mois d'octobre, en tout cas avant la fin de cette année pour la branche maladie.

Pour le **secteur de la santé**, nous mettons l'accent sur l'adaptation de l'offre de soins aux besoins et sur l'amélioration des soins de proximité, comme souhaité avec insistance par certains partenaires sociaux.

C'est ainsi que nous avons lancé les travaux pour l'implantation d'un scanner à Uturoa. La convention avec l'Etat pour la prise en charge du cancer a été signée en mai.

Une convention a été signée pour que les médecins libéraux soient intégrés pour renforcer les consultations spécialisées dans les archipels. Nous avons également délivré les autorisations pour les postes de dialyse sur Tahiti, Moorea, Uturoa, Tubuai et Bora Bora.

Nous avons adopté le plan de développement de l'offre de santé mentale en juillet avec des consultations ambulatoires, des foyers post-cure et de l'hospitalisation à domicile, la formation des soignants, etc.

Le plan addiction a été rédigé et 32 entreprises actives sont signataires de la charte de prise en charge du sevrage tabagique.

Nous organisons désormais des consultations au sevrage tabagique aux Marquises et à Raiatea. L'équipe de lutte contre les toxicomanies a été renforcée depuis juin et des consultations décentralisées sont organisées à Taravao et Moorea et prochainement sur Tubuai, les Marquises et Raiatea.

Nous accentuons la prévention du surpoids avec les actions de prise en charge diététique des femmes enceintes, le plan d'activités physiques adaptées, le plan « mon administration active », la création de consultations en pédiatrie pour les enfants en surpoids. Enfin nous travaillons avec les communes pour définir des zones protégées autour des écoles pour interdire les roulottes, la consommation de cigarette, d'alcool et bien sûr de drogues.

Le second axe de notre programme concerne la modernisation de notre société et de notre administration.

Durant cette dernière décennie, **le numérique** a bouleversé, au niveau mondial, l'ensemble des fonctionnements économiques et sociaux. La Polynésie ne peut être à l'écart de cette révolution, au risque de se marginaliser.

La pose du câble Natitua est en cours et permettra aux populations des Tuamotu et des Marquises d'accéder au Haut-débit.

Le câble Manatua reliant Tahiti-Cook-Samoa permettra enfin de sécuriser nos liaisons avec l'extérieur. La signature du contrat fournisseur interviendra avant la fin de l'année.

Je m'y suis déjà engagé : avant la fin de cette mandature, tous les Polynésiens auront accès à une connexion Internet de qualité. C'est une priorité, notamment pour les activités touristiques des îles.

Dans le même temps, l'administration doit se mobiliser afin, d'une part, de moderniser et de simplifier ses procédures et, d'autre part d'accélérer son virage digital.

Le développement des e-services administratifs doit devenir une priorité afin de garantir un service public de qualité, rapide et transparent à tous les administrés, quel que soit leur lieu de résidence. La gestion optimisée des informations déjà détenues par l'administration et la mise en place d'un réseau inter-administratif contribueront à la simplification de la relation à l'utilisateur par une limitation des démarches et des pièces justificatives.

Dans le domaine du logement, nous poursuivons la mise en œuvre du plan « 3000 logements », avec un objectif annuel de 500 logements OPH, 100 logements collectifs livrés par l'OPH, 200 logements acquis en VEFA et 300 logements en accession aidée à la propriété pour les ménages aux ressources modestes et intermédiaires, avec le cumul de l'Aide à l'Investissement des Ménages et de l'aide à la pierre pour les programmes agréés OLS privés.

Les parcelles viabilisées constituent un autre volet important de notre politique du logement avec un programme de onze lotissements, totalisant 214 parcelles, en cours de réalisation aux Tuamotu, Marquises et Tahiti.

En matière de délivrance des permis de construire, le gouvernement a souhaité que les délais d'instruction soient comprimés. Pour ce faire, de nouvelles dispositions relatives aux procédures de dépôt des demandes du Permis de construire seront adoptées avant fin décembre 2018. Sur les 7 premiers mois de 2018, par rapport à la même période de 2017 nous constatons une augmentation 7% des permis déposés, 23% des permis délivrés et 19% des certificats de conformité.

Dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme, plusieurs chantiers sont en cours avec en particulier la réalisation du Schéma d'Aménagement Général (SAGE) de la Polynésie française.

Ce Schéma qui nous manque tant, définira à long terme les grands axes de développement de notre pays, archipel par archipel.

A ce titre et jusqu'au 10 octobre, nous sommes en phase de consultation des archipels. Cette large consultation sera elle-même menée par notre ministre en charge de l'aménagement. Il visitera l'ensemble des archipels, et en débatera avec tous les maires et les acteurs sociaux-économiques.

Une loi de Pays, votée par l'Assemblée de la Polynésie française avant fin 2019, fixera pour l'avenir le cadre du Schéma d'aménagement, lequel fera malgré tout l'objet de révisions périodiques.

En matière d'énergie, nous poursuivons le travail réglementaire. Le projet de code de l'énergie pour ses titres I et II a été soumis à l'Autorité de la concurrence qui a émis un avis globalement favorable. Le texte sera prochainement transmis au CESC avant l'Assemblée pour un vote d'ici la fin de l'année. CESC qui, au passage, a fait sa séance inaugurale, il y a deux jours, après la réforme initiée pour créer un 4^{ème} collègue.

Nous finalisons également un projet de loi de Pays permettant la péréquation du prix de l'électricité entre toutes les îles. Ce projet sera également présenté à l'Assemblée avant la fin de l'année.

Concernant le SWAC de l'hôpital de Taaone, l'appel d'offres sera lancé la semaine prochaine.

Sur le volet environnement, les premiers centres d'enfouissement techniques simplifiés seront implantés à Manihi et Takapoto. Nous instruisons la mise en place des CET 2 et 3 de la communauté de communes Hava'i. Nous avons également lancé une campagne de collecte et de traitement de déchets spéciaux (huiles, piles, batteries...) en provenance de 22 îles et traité 587 véhicules relevant de la prime à la casse.

Plus globalement nous allons lancer le chantier du schéma directeur territorial des déchets.

L'extension du réseau d'assainissement de Papeete sur les tronçons Fare Ute et Albert Leboucher est en cours de réception.

La modernisation de notre société, c'est aussi **le secteur de l'équipement**. Depuis la formation du gouvernement un grand nombre de chantiers ont été lancés : réhabilitation marina de Paopao, aménagement de la route de Pamatai, construction du centre de prévention de Tahiti Iti, travaux d'enrochements des berges des rivières de Tahiti, sécurisation de la route du Belvédère, renforcement de chaussée sur Raiatea et Tahaa, reconstruction du pont de Pufau à Raiatea, aménagement de la marina de Tevaitoa, logement et infirmerie de Hatiheu à Nuku Hiva, aménagement du petit quai de Taiohae, bétonnage de route à Tahuata, rénovation de l'aérodrome de Fakahina, le balisage de l'aérodrome de Rimatara.

Au chapitre des études qui ont été lancées, il y a la desserte routière entre Punaauia et Taravao, le concours d'architecte pour la construction du bâtiment administratif sur le site de l'immeuble Juventin et l'aménagement d'une cité administrative de transit juste au-dessus de la présidence.

Dans les semaines qui viennent d'autres chantiers vont être lancés comme la poursuite de l'aménagement du front de mer de Papeete, la reconstruction du pont de la Nahoata ainsi que celui d'Opunohu, l'aménagement de la traversée de Paea, les débarcadères d'Arutua, Tematangi et Rimatara. La liste n'est pas exhaustive.

Bien sûr, ce ne sont pas toujours des chantiers spectaculaires, mais ce sont des chantiers qui participent aussi à l'amélioration de la vie quotidienne des gens.

Sur la question de la délégation de service public transport en commun nous avons reçu les offres finales le 16 août et donc la concession sera accordée d'ici la fin de l'année.

Je voudrai faire aussi un petit point sur la sécurité routière. 200 arrêtés de suspension du permis de conduire ont été pris suite à des infractions au code de la route.

Pour faire suite à notre demande, l'assemblée nationale a étendu à la Polynésie le dispositif qui renforce les sanctions contre les runs, avec de lourdes peines d'amende et confiscation des véhicules. Nous allons d'ailleurs entamer la réflexion pour la mise en place d'une fourrière qui devient aujourd'hui une urgence.

Il y a aussi les aspects prévention et nous avons profité des vacances pour organiser des séances auprès des jeunes de 17 à 25 ans dans les quartiers, mais aussi avant les vacances auprès d'élèves du primaire. Ce sont donc 432 personnes qui ont été touchées par cette opération.

Concernant le foncier, sujet ô combien sensible pour nos familles et vital pour notre développement, nous saluons l'ouverture officielle du tribunal foncier.

A cet effet, je remercie l'Etat et plus particulièrement les différents Gardes des Sceaux qui nous ont compris et se sont investis pour que ce tribunal d'exception soit mis en place.

Localement, je voudrais remercier le premier président de la Cour d'Appel de Papeete et lui dire toute ma gratitude pour son implication personnelle à la réussite de ce projet.

Le troisième et dernier axe de notre programme est celui du recentrage de notre économie sur nos moteurs de croissance. Le potentiel de développement d'une économie fermée est par essence limité. C'est une évidence.

C'est pourquoi nous avons fait le choix d'investir dans les secteurs d'exportation que sont le tourisme et l'économie bleue. Et les grands projets d'investissement en sont les locomotives.

Le projet de la ferme aquacole de Hao est en bonne voie. Les travaux d'aménagement sont terminés, les permis sont délivrés et les travaux de construction du complexe devraient débuter dès l'année prochaine. Des consultations menées par l'investisseur auprès des compagnies maritimes pour l'acheminement des infrastructures utiles à la ferme aquacole, sont en cours.

Concernant le Village Tahitien, comme vous le savez, un protocole d'accord a été signé en août dernier avec le groupement Kaitiaki Tagaloa.

TNAD, sous la houlette de notre Vice-président, négocie en ce moment les termes des contrats définitifs qui seront signés, je l'espère, avant la fin de cette année ou, au plus tard, en tout début d'année prochaine.

Pour ne pas perdre de temps, TNAD est, en même temps, en train de lancer les études pour les aménagements en cohérence avec les projets présentés par ces nouveaux investisseurs Maori.

Je sais que certains d'entre vous s'impatientent. Moi aussi, je suis impatient mais il faut aussi faire les choses correctement. Arrêtons les fausses promesses. Je ne prétendrai jamais pouvoir faire sortir de terre, du jour au lendemain, des infrastructures gigantesques, avec des milliards qui tombent du ciel. Ça, c'est de la magie. Le gouvernement, lui, il est dans la vraie vie.

Il faut s'assurer du respect de notre environnement, de nos lagons et de nos populations. Nous sommes aussi très vigilants sur la priorité donnée à l'emploi local et à la formation professionnelle. Nous ne souhaitons ni solder nos richesses, ni confier l'avenir de nos jeunes au hasard.

Evitons de sombrer dans l'inquiétude pour ce qui est de notre avenir. Construisons-le avec sérieux et sérénité.

Du côté de la défiscalisation, lors de la commission du 22 août nous avons examiné 12 projets pour un montant de 9,8 milliards avec la création de 168 emplois prévisionnels, 160 emplois indirects durant la phase de réalisation du programme et 228 emplois maintenus. 40 autres dossiers sont en cours d'instruction pour un montant global de 36 milliards. Donc les projets privés ne manquent pas.

Enfin, le dernier axe de notre développement économique, mais qui en fait est le premier, **le tourisme**.

Je viens de le rappeler, en juillet dernier, sur les 12 derniers mois, nous avons franchi la barre des 206.000 touristes. L'ouverture de la desserte French Bee le 12 mai y a bien sûr concouru et l'arrivée prochaine de United Airlines viendra nous renforcer.

Pour que nos touristes se sentent bien en Polynésie et que la population soit bien préparée, nous venons de lancer une campagne de sensibilisation des polynésiens, avec des spots et des émissions de télé pour valoriser les métiers et les apports du tourisme.

En matière de réceptif, outre le grand chantier du Village Tahitien et les agréments fiscaux donnés pour les rénovations et extensions d'hôtels, nous avons déposé un texte à l'Assemblée, adopté en commission fin août, pour soutenir le développement et la modernisation des pensions de famille. Nous avons également mis en place une nouvelle réglementation pour le classement des établissements. Enfin, une campagne promotionnelle sur ce type d'hébergement a par ailleurs été lancée en juin et en août sur 4 marchés émetteurs : les USA, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Concernant la croisière, nous avons mis en place avec succès une escale complémentaire à Vairao qui a été inaugurée en juillet par le Paul-Gauguin.

Nous venons également de livrer les premiers sentiers aquatiques de Mahina, Rangiroa, Punaauia et Bora Bora avec des panneaux sous-marins.

Enfin nous avons relancé le concours pour le développement et la création des entreprises touristiques.

TNAD avait également lancé un appel à projets pour la reprise de l'hôtel Baie de Cook à Moorea. Un investisseur a été sélectionné pour transformer l'édifice en résidence hôtelière pour un investissement prévisionnel de 750 MF.

Concernant l'économie bleue, nous avons demandé et obtenu la labellisation par le Pôle Mer Méditerranée du projet de lotissement aquacole « Biomarine » à Faratea.

Le Pôle Mer accompagnera les actions retenues sur le site par un appui technique et l'identification de sources de financement.

En juin nous avons obtenu le label « Pêche durable » du MSC (Marine Stewardship Council) qui est un atout pour la commercialisation de nos poissons sur les marchés internationaux.

Pour l'économie verte, un bureau d'étude a été retenu pour assister le ministère et ses services dans la rédaction du schéma directeur de l'agriculture.

Dans le cadre du programme de valorisation de la cocoteraie polynésienne, le laboratoire d'agro-transformation de la DAG a acquis un appareil automatique d'extraction de l'eau de coco à partir de noix brutes et un pasteurisateur, tous deux livrés récemment.

Les premiers essais ont commencé en laboratoire et avec un entrepreneur. L'objectif est de mettre en place avec les entreprises d'agro-transformation locales un procédé de traitement de l'eau de coco qui permette de prolonger sa durée de conservation tout en garantissant sa qualité.

Dans la continuité de l'adoption de la délibération mars 2018 relative à l'abattage des gibiers pour encourager la transformation et la commercialisation de viande locale, la définition du programme est en cours de finalisation avec les collectivités locales et les chasseurs partenaires du projet. L'appel d'offre relatif à la mise en œuvre de 3 installations aux Marquises et aux Iles sous le Vent sera lancé en fin d'année.

Il nous faut également aménager des surfaces agricoles.

Les travaux de desserte du lotissement agricole de Marumarutua à Taravao ont débuté en juin pour se terminer en décembre pour un montant de 113 millions.

Sur le lotissement agricole de Terre Déserte à Nuku Hiva nous venons de lancer une étude de réaménagement complet du réseau hydraulique pour répondre aux besoins des agriculteurs marquisiens.

Nous allons débiter la mission de maîtrise d'œuvre de l'extension du domaine de Faahue à Tahaa. Et pour répondre à la demande croissante de fonciers agricoles dans les îles de la Société un important travail d'identification de nouvelles zones a été effectué. Les plateaux d'Atimaono, de Punui et de Nivee à Tahiti ainsi que le domaine Boubée à Raiatea offrent des perspectives. L'affectation à la DAG ou l'acquisition des terrains sont entreprises pour débiter es études d'aménagement rapidement.

Nous soutenons également le développement et la conversion à l'agriculture biologique. A ce jour, 42 exploitations sont engagées dans une démarche d'agriculture biologique sur plus de 1500 ha dont 145 hectares de cultures maraichères, fruitières et aromatiques.

Et bien sûr nous soutenons le développement de l'exploitation forestière et la transformation, notamment pour faire du bois de construction.

Voilà les quelques points essentiels de notre action depuis notre élection que je voulais partager avec vous.

Comme vous le voyez, notre gouvernement et notre majorité n'ont pas chômé. Malgré la campagne électorale qui nous a dernièrement mobilisés, nous avons gardé le rythme et poursuivi la dynamique impulsée depuis trois ans.

Beaucoup des actions et des mesures lancées depuis mai 2018, vont produire leur plein effet en 2019, voire même au-delà.

Le débat d'orientation budgétaire me permettra de revenir sur nos priorités de 2019. J'aurai donc encore l'occasion de vous décliner l'action de mon gouvernement pour maintenir durablement la Polynésie sur la voie durable du développement et de la solidarité.

Je souhaite de tout mon cœur que, pendant les débats de cette session, nous nous retrouvions tous autour du même projet : celui de servir avec engagement et détermination l'intérêt de notre pays et du peuple polynésien.

Car c'est bien pour cela que nous avons été élus.

Je vous remercie.